

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 20 (1875)
Heft: 14

Vereinsnachrichten: Société militaire fédérale : réunion générale et fête des officiers de 1875, à Frauenfeld

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Report fr. 119,570 50

clôture du compte d'Etat, l'allocation est restée sans objet. Un montant de fr. 3355 porte sur le matériel des commissions examinatrices, instituées par ordonnance du 24 février 1875 relativement à l'examen des hommes astreints au service. Ce matériel a été acheté en 12 exemplaires, dont un a été remis à chaque médecin de division et les 4 restants déposés, à titre de réserve et pour servir dans les écoles parallèles, aux places d'armes de Bière, de Thoune, de Bellinzone et de Coire.

4° Fr. 10,000 pour essais avec des mitrailleuses. Nous vous rappelons ici qu'en 1870 les conseils législatifs interpellant le Conseil fédéral à cet égard, ont décidé *qu'on ferait des essais avec des mitrailleuses*. Ces essais ont eu lieu avec plusieurs exemplaires, mais ils n'ont guère répondu à l'attente. Depuis lors, nous avons reçu une pièce de Palmkrantz et Winborg, avec laquelle plusieurs essais préalables ont été effectués, essais qui ont donné un résultat si satisfaisant que la commission d'artillerie a exprimé le désir de pouvoir les continuer. Or, pour cela il faut acheter une pièce de ce genre, et c'est dans ce but que nous venons requérir le susdit crédit supplémentaire, savoir fr. 6000 pour l'achat de l'arme en question et fr. 4000 pour la continuation des essais.

D. V. f. *Atelier de constructions* » 4,000 —

Dans le budget de cette année on avait omis d'insérer l'allocation de fr. 4000 réclamée jusqu'à présent pour achat d'objets d'inventaire. Dès lors, le besoin d'un nouveau martinet à vapeur s'étant fait sentir, et cet appel coûtant environ la somme ci-dessus, nous venons demander un crédit supplémentaire équivalent.

Total . fr. 123,570 50

Récapitulation.

A. Crédits supplémentaires de nature extraordinaires . . .	fr. 2,162,945 50
B. » » ordinaire . . .	» 123,570 50
Département militaire . . .	fr. <u>2,286,516 —</u>

Ces crédits ont été votés en totalité par le Conseil national et avec quelques réductions par le Conseil des Etats.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

Réunion générale et fête des officiers de 1875, à Frauenfeld.

Le comité central a adressé à ce sujet la circulaire et le programme suivants aux sections cantonales d'officiers :

Frauenfeld, 29 juin 1875.

Frères d'armes ! — Nous avons fixé aux 17, 18 et 19 juillet de cette année la fête des officiers suisses, votée par décision de l'assemblée générale d'Aarau du 18 août 1875.

C'est la seconde fois que la Société des officiers suisses se réunit dans la capitale du canton de Thurgovie.

La première fois, il y a 41 ans, cette réunion marqua une époque importante dans l'histoire de notre Société : elle en consacrait la fondation même, faite l'année précédente par des officiers zuricois et thurgoviens.

Comme alors nous sommes aujourd'hui en présence d'une période importante de notre développement sociétaire. Déjà dans la réunion générale d'Aarau, une révision des statuts a été posée, et l'on a nommé à cet effet une commission qui doit soumettre des propositions à la prochaine assemblée générale. Ces propositions vous ont été déjà transmises, et l'on pourra résoudre, à Frauenfeld, la question de la nouvelle organisation de la Société.

Ce qui doit toutefois donner le caractère le plus marquant à notre fête est la transformation qui, depuis la dernière fête d'Aarau, s'est opérée dans notre militaire suisse par l'acceptation de la nouvelle Constitution fédérale et de la nouvelle loi d'organisation militaire fédérale. Par là on a réalisé un progrès correspondant à nos vœux et à nos efforts, et dont nous pourrions d'autant mieux nous réjouir que ces efforts avaient été longtemps infructueux.

Si notre modeste lieu de réunion ne peut offrir tous les agréments qu'on trouverait dans d'autres villes, nous croyons cependant que la chose en elle-même n'en souffrira pas et qu'un nombreux concours d'assistants ne fera pas défaut.

Le comité central s'est efforcé d'assurer aux délibérations plusieurs objets, outre celui de la révision des statuts.

Parmi ces tractanda, M. le colonel Feiss, à Berne, en traitera un d'un haut intérêt d'actualité, à savoir l'application de la nouvelle organisation militaire fédérale.

D'autres rapports seront fournis aux réunions des diverses sections d'armes, le premier jour de la fête sur le recrutement de chacune de ces armes en particulier.

Enfin M. le major Zellweger parlera de la bataille de Frauenfeld, en 1799, entre les Autrichiens et les Français, et nous nous proposons de faire, dans l'après-midi du premier jour de la fête, une course à ce champ de bataille, tout près de notre lieu de réunion, où le rapporteur indiquera les principaux moments de l'action. (Des cartes seront distribuées.)

De même que le comité central, le comité local et la population de Frauenfeld feront leur possible pour la réussite de la fête et pour la réception amicale des participants.

Nous répéterons toutefois que nos ressources sont modestes, mais peut-être par cette raison aussi le caractère plus familier de la fête la rendra d'autant plus cordiale et profitable.

C'est dans cet espoir que nous invitons les membres de la Société à répondre en grand nombre à notre appel.

Avec salut cordial.

Au nom du comité central :

Le président, (Sig.) EGLOFF, col.

Le secrétaire, » BACHMANN, 1^{er} lieu.

Programme de la fête.

Samedi 17 juillet.

- 4 heures, soir. Réception, à la gare, du Comité central sortant, du drapeau de la société, et des délégués des sections cantonales.
- 5 » Séance des délégués des sections cantonales à la salle du Grand Conseil.
- 6 » Distribution des billets de logement, des cartes de fête et des cartes du terrain.
- 8 » Réunion familière sur la place de tir.

Dimanche 18 juillet.

6 heures, matin. Diane.

8 » Séance des diverses armes aux locaux ci-après :

- a) Etat-major de commandement, de carabiniers, d'infanterie, dans la salle du Grand Conseil.

- b) Etat-major général, génie, artillerie, dans la salle de théorie de la caserne.
- c) Cavalerie, à l'hôtel de la Croix.
- d) Commissariat, à l'Ecole cantonale.
- e) Sanitaire, au « Faucon ».
- f) Justice, au « Lion ».

12 1/2 h., jour. Dîner à l'arsenal fédéral.

2 1/2 h., soir. Excursion au champ de bataille de Huber et au monument du général Weber. Examen du terrain jusqu'à Oberkirch et Plätteli. Rentrée par la ville à la place du tir.

Lundi 19 juillet.

6 heures, matin. Diane.

8 » Réunion des officiers sur la promenade et remise du drapeau.

9 » Marche à l'église évangélique dans l'ordre suivant :

- a) Musique.
- b) Les deux Comités centraux avec le drapeau.
- c) Les hôtes d'honneur.
- d) Le Comité de la fête.
- e) Les officiers en colonne par file.

Après les délibérations, accompagnement du drapeau au bâtiment du gouvernement.

1 1/2 h., soir. Banquet final.

Signes distinctifs.

Comité central : rosette rouge et blanche.

» de réception et des quartiers : rosette bleue.

» des vivres : rosette rouge.

» de construction et décors : rosette verte.

« des finances : rosette blanche.

Tenue.

Tenue de service avec casquette.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral a nommé les adjudants des bataillons d'infanterie combinés n° 47 (Unterwalden) et n° 84 (Appenzell), comme suit :

Adjudant du bataillon n° 47 : M. A. Stockmann, capitaine, de Sarnen ;

» » » 84 : M. Edmond Dähler, 1^{er} lieutenant, d'Appenzell, avec promotion au grade de capitaine.

— M. Arnold Nicolet, lieutenant, de Genève, instructeur d'infanterie de 2^e classe, a obtenu, sur sa demande, sa démission de ces fonctions, avec remerciements pour les services qu'il a rendus comme instructeur.

— Le Conseil fédéral a créé une nouvelle place de réviseur pour le commissariat supérieur des guerres.

— M. le major Coutau, actuellement instructeur de 1^{re} classe du 1^{er} arrondissement, a été promu aux fonctions d'instructeur-chef dudit arrondissement, en remplacement de M. le colonel Chuard, démissionnaire, fonctions qu'il remplissait intérimairement depuis le 15 juin.

— Le Conseil fédéral a nommé deux instructeurs d'artillerie, savoir :

Instructeur de 2^{me} classe : M. de Sonnenberg, lieutenant à Lucerne.

Sous-instructeur : M. Gustave Berchtold, caporal du train à Uster.

— M. Henri Landis, lieutenant-colonel, de Richtersweil, qui a été nommé le 4 mai dernier commandant du 23^e régiment d'infanterie, a refusé cette nomination par lettre du 10 du même mois, par le motif qu'il est encore occupé de la réorganisation des deux bataillons de carabiniers du canton de Zurich.

Le Conseil fédéral a procédé à son remplacement et a nommé à cet effet M. Conrad Escher, commandant à Enge près Zurich, avec promotion au grade de lieutenant-colonel.